



COMMISSION  
SUPÉRIEURE  
TECHNIQUE  
DE L'IMAGE  
ET DU SON

Paris, le 6 juillet 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### FULL METAL ECRAN ?

#### Projections de films en 2D sur écrans métallisés à l'Espace Pierre Cardin (Paris)

Le 30 juin 2009, la CST a organisé une projection comparative des films en 2D sur écran mat, habituellement utilisé dans les salles de cinéma, et sur écran « métallisé », nécessaire à un des systèmes de projection relief. La raison en est simple : les écrans métallisés installés dans les salles de cinéma pour la 3D vont aussi servir à la projection de film en 2D. Or, ces écrans « directifs » présentent une uniformité d'éclairage catastrophique. Selon leur place dans la salle, certains spectateurs peuvent ne percevoir que 13% de la luminance normale de l'image !! Et ce, alors que les normes françaises et internationales précisent qu'en tout point de l'écran, on doit avoir au moins 75% de la luminance normale. Nous en sommes très loin avec les écrans métallisés: le film projeté dans ces conditions ne correspond plus à celui que le réalisateur, le directeur de la photographie, le post-producteur et le laboratoire ont conçu.

La démonstration a eu lieu dans la grande salle de l'Espace Pierre Cardin à Paris en présence de nombreux exploitants, de distributeurs et de responsables techniques de sociétés comme Gaumont, Pathé, Studio Canal ou EuropaCorp par exemple. Monsieur Jérôme Seydoux nous a fait l'honneur de sa présence. Y ont également participé de nombreux directeurs de la photographie, des post-producteurs, mais aussi des réalisateurs qui voulaient voir comment leurs œuvres seraient projetées. Ce fut le cas de Christophe Barratier, venu présenter un extrait de son film « Faubourg 36 ». Celui-ci a été projeté sur un écran mixte dont une moitié était faite d'une toile mate classique et l'autre, d'une toile « métallisée ». Le spectateur pouvait ainsi voir, en simultanée, la différence entre les deux types d'écran.

Les participants ont été invités à se déplacer dans l'espace afin de bien se rendre compte de la différence de vision selon que l'on se trouve au centre, sur les côtés, devant ou au fond de la salle. Ils ont pu constater que la toile mate classique restituait la même image indépendamment de la place du spectateur. La toile « métallisée » passe, elle, d'une image trop claire à une image trop sombre en fonction de la place du spectateur, avec un point chaud (centre de forte lumière) qui se déplace avec lui.

Christophe Barratier a déclaré au public que la différence entre les deux écrans était flagrante et qu'il ne lui paraissait pas possible de projeter les œuvres en 2D sur des écrans métallisés. Ont été également projetés des extraits de « OSS 117 » et de « La traversée de Paris » en noir et blanc. Alain Besse et Rip Hampton O'Neil ont étayé la démonstration par des données techniques concernant le rendu de chacun des types d'écran. Le résumé de ces données techniques est disponible sur le site de la CST. En conclusion, de nombreux participants ont souligné que la projection d'un film en 2D sur un écran métallisé dégradait l'œuvre. Mais le problème est aussi économique car le système de projection en relief nécessitant un écran métallisé utilise des lunettes très peu chères qui ne demandent ni organisation ni entretien spécifiques.

Pour bien faire, il faudrait que les écrans métallisés ne soient installés que dans des salles réservées au relief – ce qui semble difficile compte tenu du nombre de films concernés à l'année – ou que ces écrans soient escamotables. Cela est également peu envisageable car la toile métallisée est fragile et ne supporte pas les enroulements successifs. Une autre piste évoquée est de placer un écran classique escamotable devant l'écran métallisé – la toile classique étant moins fragile. Reste à vérifier que l'organisation de la salle permette bien de monter ou descendre l'écran selon le film (3D ou 2D) afin de projeter les œuvres dans le respect de la qualité et des normes exigées.

Les participants ont demandé qu'une nouvelle présentation soit proposée en septembre afin de toucher le plus grand nombre de professionnels possible. A suivre donc...

Contacts

**Laurent Hébert**, délégué général: 06 85 42 30 21 - Email: lheber@cst.fr

**Christelle Hermet**, chargée de communication: 06 61 45 29 29 - Email: chermet@cst.fr